



---

*A l'occasion de la sortie du 13 juin 2015 de l'Association des Trois Dumas & pour la sauvegarde de Villers-Cotterêts*

## INTRODUCTION

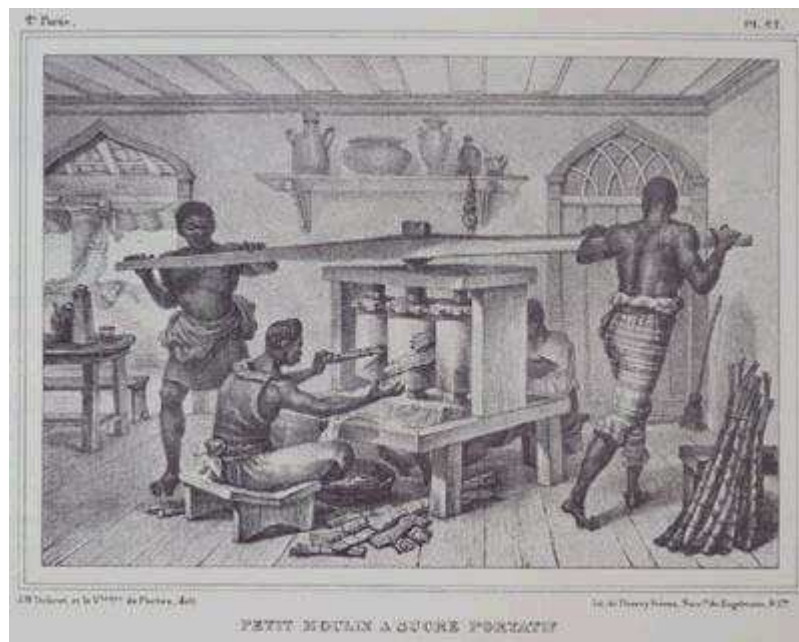
Pourquoi trois moulins ? Est-ce simplement pour faire écho à nos chers Trois Dumas ?

Non, même s'il s'agit d'un nouveau clin d'œil utilisant ce chiffre Trois. Et comme pour les Trois Mousquetaires, ils étaient Quatre, très liés à notre romancier.



## LE MOULIN DES ORIGINES HAÏTIENNES

Le tout premier –disons plutôt le quatrième, le d’Artagnan que l’on ne compte pas- n’est pas de nos latitudes. Mais il est comme un symbole, liant le futur général, à son petit-fils Alexandre, auteur de ‘La Dame aux Camélias’ : en 1895, à sa demande, un de ses comédiens, Alexandre Frederick Febvre, en voyage aux Antilles, se rendit en expédition à la Guinaudée pour retrouver la trace de sa grand-mère Césette. Mais il ne restait rien de l’habitation Madère que les débris ... d’un vieux moulin. Le futur général naquit du marquis Davy de La Pailleterie et de Césette, esclave et favorite de celui-ci. Ce moulin était-il un moulin à sucre actionné par des esclaves ?<sup>1</sup>



Les trois autres moulins ont une histoire plus gaie et sont situés de notre contrée.

On parle ici de deux moulins à eau et d’un moulin à vent.

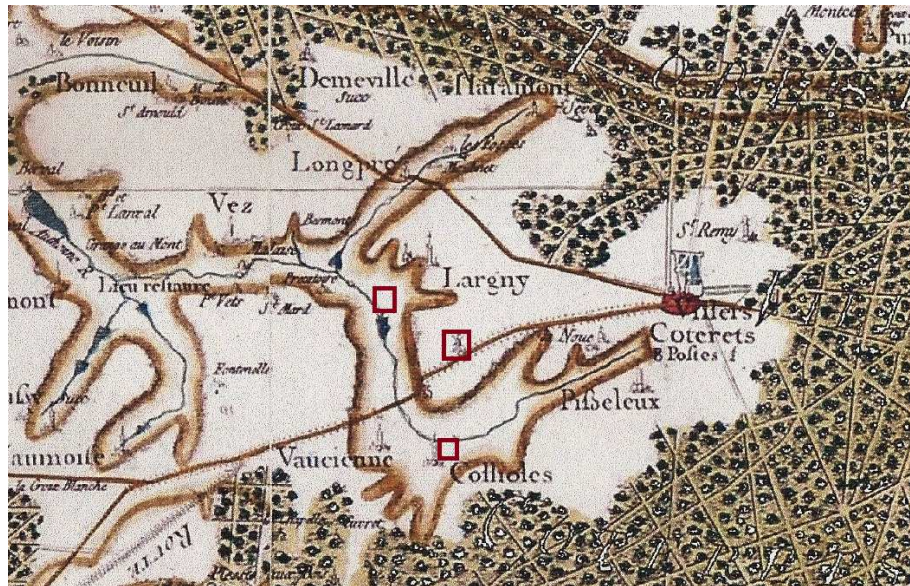
Comme le veut la logique, le moulin ailé est en vue, sur le plateau, pour donner prise au vent.

Et les moulins à eau sont invisibles, nichés dans des creux où serpente leur source d’énergie, ici la rivière Automne.

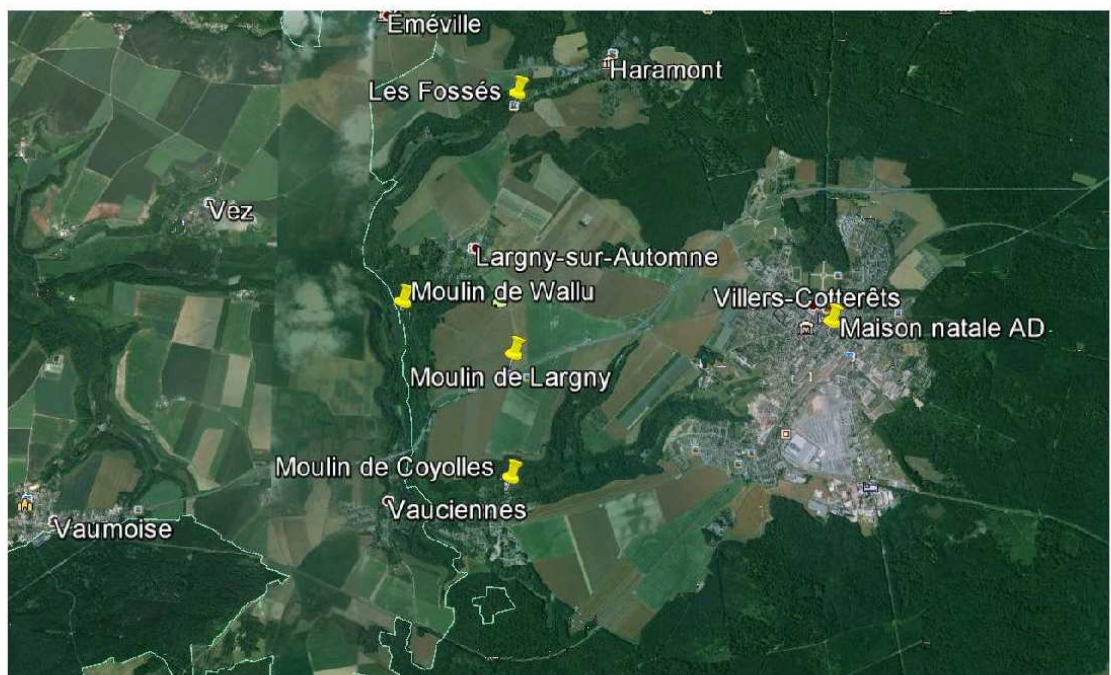
---

<sup>1</sup> Les esclaves au moulin n’ont pas d’autre occupation pendant la récolte. Leur travail est épuisant et dangereux. Ils présentent les paquets de cannes aux cylindres qui les broient, puis aux chaudières qu’ils activent tout le temps. Beaucoup d’esclaves, à cause de l’épuisement et du sommeil, ont les bras broyés dans les meules ou sont brûlés dans les chaudières. Ils sont aussi obligés de cueillir de l’herbe deux fois par jour pour le bétail qui actionne les moulins. Ceci est fatigant car l’herbe est située à une grande distance de la plantation, ils y vont quand la nuit est tombée et que personne ne travaille (source : <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/SPIP/html/site-esclavage/type-esclaves.html> )

A une lieue de Villers-Cotterêts, nos trois moulins dumasiens forment entre eux un triangle isocèle parfait. La pointe de ce triangle, très visible comme il se doit pour le moulin à vent, est le moulin de Largny en bordure de la RN2. Il n'est distant que de 1,2 km de chacun des deux autres, les moulins à eau de Wallu et de Coyolles, très dissimulés en fond de vallées, comme il se doit pour des moulins à eau. Largny et Coyolles appartenaient à Auguste Picot, riche propriétaire, résidant au château de Noüe et parent de la mère d'Alexandre.



Carte de Cassini



km 5



## LE MOULIN À VENT DE LARGNY



Le moulin à vent de Largny, que chacun longe sur la RN en allant vers Paris, fut construit en 1516, détruit en 1532, alors que François I faisait édifier son château à Villers-Cotterêts, dans des circonstances mal connues.

Ceci est l'occasion d'évoquer les troubles des guerres de Religion dans notre région.

Dès 1517, Valsery, Longpont et Bourgfontaine sont détruits par les "partis" huguenots qui évitent Villers-Cotterêts.

0/08/1539 : la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts est promulguée.

Le 10 septembre 1544 Charles-Quint loge à Villers-Cotterêts, avant le traité de Crépy. Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse de François I, avait fait favoriser Charles-Quint par haine de Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin.

31/3/1547: Mort de François I

Le 15 Octobre 1555, le Président Séguier et le Conseiller Dudrac, délégué par le Parlement de Paris, font visite à quelques seigneurs des environs de Villers-Cotterêts, notamment au Seigneur de la Muette de 'Largny, Jean de Longueval, et au Seigneur Desgrigny de « Colloies en Valois », avant de pouvoir enfin être reçus par le Roi.

10/7/1559 Mort d'Henri II.

1562: Jean de la Fontaine est maître fauconnier à la Selve (1562).

En février 1562: Catherine de Médicis fait percer 11 routes en forêt de Retz

27/09/1567 Les Huguenots du prince de Condé, dirigés par MM. de Genlis, originaire du Vermandois, et de Bouchavanes, de Laon, sont maîtres de Soissons par suite d'une trahison.

1567: Les moines de Valsery sont pendus ou brûlés vifs. Longpont est incendié. L'église d'Oigny et autres sont criblées de balles. Le pillage de Bourfontaine s'accompagne de la destruction du cœur de Philippe de Valois conservé à cet endroit.

1567-1568 Seconde occupation protestante d'Orléans. La Place fuit la capitale et s'installe au château de Vez en Valois. Josias de Thouars s'empare des Fossés et de Baudrimont, ainsi que de biens appartenant aux religieuses de Longpré.

Le 7 mai 1576, le Prince de Condé, calviniste, reçoit le gouvernement de la Picardie. Le gouverneur de Péronne, M. de Monchy d'Humières, refuse d'obéir à Condé et crée la fameuse Ligue pour « empêcher et détourner les conspirations des hérétiques »

Le 7 juillet 1585 a lieu le traité de Nemours avec les Guise. C'est par ce traité qu'Henri de Guise « Le Balafré » reçoit la place de Soissons, désormais « forteresse catholique ».

Le 1er août 1589, un moine fanatique, Jacques Clément ayant demandé audience à Henri III, lui enfonce un couteau dans le ventre. Le Roi meurt deux jours après. Henri IV lui succède et conquiert son royaume.

En mars 1590: Vic est prise après 118 coups de canon et ses habitants sont passés au fil de l'épée par les Calvinistes aux ordres de Charles d'Humières, qui, bien que catholique et fils du créateur de la Ligue, est entièrement dévoué à la cause d'Henri IV. Les reliques de sainte Léocadie de Tolède (+303) sont sauvées et amenées à Longpré. Crépy est également livrée au pillage. En Février 1595 eut lieu un important combat entre les troupes de la Ligue du baron de Conac de Poncenac, au service du duc de Mayenne, embusquées dans le bois du Tillet, et celles du roi, commandées par le sieur d'Hédouville dans la plaine du moulin de Largny. On capture de Conac. D'Hédouville avait accouru de Crépy-en-Valois, qu'il tenait comme capitaine pour Henri IV.

Henri IV converti au catholicisme, Paris l'ayant reçue, la paix s'instaure.

En novembre 1590, le siège de Paris s'étirant en longueur, Roger de Bellegarde, grand écuyer de France et ancien mignon d'Henri III, veut présenter sa maîtresse Gabrielle d'Estrées au roi, ils partent tous deux au château de Cœuvres où habite Gabrielle. Henri IV conçoit pour elle une vive passion.

Mais à présent, c'est la nature qui s'en mêle :

A Pâques en 1606, un violent ouragan fait rage en forêt, les arbres sont déracinés, avec une tempête " jamais vue".

Peu à peu, l'ordre, la paix et la justice reprennent leurs droits :

En 1609, 27 parcelles de terre sont restituées aux religieuses de Longpré par arrêt contre Josias de Thouars, le capitaine huguenot qui s'en était emparé ainsi que du château des Fossés lors des troubles.

Le bon roi Henri est fréquemment dans la région, pour la chasse...et Gabrielle –qui mourut en 1599.

En avril 1610 a lieu l'anecdote des pêches d'Haramont lors d'un retour de chasse d'Henri IV, qui sera assassiné en mai par Ravaillac.

En 1617, le duc de Mayenne, Charles de Lorraine (1554-1611) frère cadet d'Henri de Guise, mécontent, qui tient Soissons, attaque Villers-Cotterêts.

Le 17/12/1622 un grave incendie détruit Longpré

En juin 1624, le ciel frappe à nouveau : orage, tornade, torrent de boue déferlent sur Longpré. C'est alors qu'a lieu le miracle de Sainte Léocadie : à la prière des Religieuses, une roche se fend et permet l'écoulement des eaux.

En 1631, une terrible famine sévit dans toute la vallée de l'Automne.

En 1632 la peste décime le Valois;

#### LE RENOUVEAU

Puis les choses s'arrangent, la confiance revient, on rebâtit :

En décembre 1639 a lieu l'inauguration de Longpré rebâti par Simon Le Gras, évêque de Soissons.

En 1640 les religieuses de Longpré achètent le fief des Outhieux, à Largny

Dans ces circonstances plus qu'agitées, on comprend que le moulin ne fut reconstruit qu'en 1645.

Rien de notable n'est passé à la postérité jusqu'à ce que notre Alexandre ne nous ramène au souvenir du lieu :

Il fait l'objet d'une longue anecdote admirablement narrée dans les Mémoires d'Alexandre<sup>2</sup>. C'est là que, vers huit heures d'un soir lugubre de septembre 1817 ou 1818, revenant d'une commission à l'étude de maître Leroux à Crépy en tant que 'saute-ruisseau' du notaire Mennesson, Alexandre, âgé de quinze ans, fut désarçonné par un écart de son cheval, et aussi effrayé que lui, se retrouva nez à nez avec un cadavre. Il dut rentrer à pied chez sa mère, terrifiée d'avoir vu le cheval revenu sans son cavalier. Celui qui avoua le crime, Marot, était un berger d'Auguste Picot, qui tenta de faire accuser son maître. La victime, Félix-Adolphe-Joseph Billaudet, strasbourgeois âgé de 15 ans, était domestique chez M. Maréchal, inspecteur forestier à Vervins, et porteur, lors de l'assassinat, d'un passeport pour Paris délivré à Vervins le 8 septembre 1816. Après sa sortie de prison, Marot, devenu boucher à Vivières puis Chelles, commit d'autres crimes : il précipita sa femme dans un puits, et empoisonna le peintre-vitrier Negrini qu'il hébergeait. Il finit par les avouer tous et fut exécuté à Beauvais le 20 novembre 1841 (et non en 1828 ou 1829 comme le dit Dumas).

---

<sup>2</sup> (Mes Mémoires, chap. XLVI et XLVII)

C'est le souvenir de ce moulin qui inspira le cadre du chapitre LXVI des Trois mousquetaires, le dernier, celui où a lieu l'exécution terrible de Milady :

*« Il était minuit à peu près ; la lune, échancrée par sa décroissance et ensanglantée par les dernières traces de l'orage, se levait derrière la petite ville d'Armentières, qui découpait sur sa lueur blafarde la silhouette sombre de ses maisons et le squelette de son haut clocher à jour. En face, la Lys roulait ses eaux pareilles à une rivière d'étain fondu ; tandis que sur l'autre rive on voyait la masse noire des arbres se profiler sur un ciel orageux envahi par de gros nuages cuivrés qui faisaient une espèce de crépuscule au milieu de la nuit. A gauche, s'élevait un vieux moulin abandonné, aux ailes immobiles, dans les ruines duquel une chouette faisait entendre son cri aigu, périodique et monotone. Cà et là dans la plaine, à droite et à gauche du chemin que suivait le lugubre cortège, apparaissaient quelques arbres bas et trapus, qui semblaient des nains difformes accroupis pour guetter les hommes à cette heure sinistre.*

*De temps en temps un large éclair couvrait l'horizon dans toute sa largeur, serpentait au-dessus de la masse noire des arbres et venait comme un effrayant cimenterre couper le ciel et l'eau en deux parties. Pas un souffle de vent ne glissait dans l'atmosphère alourdie. Un silence de mort écrasait toute la nature, le sol était humide et glissant de la pluie qui venait de tomber, et les herbes ranimées jetaient leur parfum avec plus d'énergie. »*

Le moulin perdit son usage comme tant d'autres –presque tous- lors de la Révolution industrielle. Il retomba en ruines aux alentours de 1845, et il servit de bascule à betteraves.

En 1914, il ne lui restait que deux grandes ailes.

Ce fut le lot des moulins en général dans toute la France :

*« En 1838, la "Géographie industrielle et commerciale de la France" en dénombrait 12000.*

*Balayés par la rude concurrence des minoteries industrielles, les grandes ailes ponctuant nos paysages de campagne se sont arrêté les unes après les autres.*

*Alphonse Daudet a retracé dans "Le secret de maître Cornille" le déclin de ce métier artisanal.*

*Une fois immobilisées faute d'ouvrage, les meuniers, la rage au cœur, la mort dans l'âme se décidaient à l'abattre. Le besoin de matériau, la pénurie de bois de chauffage, le souci de récupérer l'emplacement pour la mise en culture, et plus que tout, le fisc, inexorable, qui continuait à exiger l'impôt des meuniers, devenus chômeurs, a contribué à cette destruction massive.*

*Henry Chéron, ministre de la troisième république admit qu'on cessa d'imposer les moulins à vent non démunis de ses ailes, à condition qu'il devienne "à usage agricole" (stockage de matériel) ou "bâtiment rural". Mais le vague dans l'article de loi, le zèle de certains agents du fisc, poussèrent nombre de*

*propriétaires à la démolition complète. C'est ainsi que dans la période de vingt ans séparant les deux guerres mondiales, la plupart des moulins condamnés à l'immobilité disparurent. »<sup>3</sup>*

Il ne restait qu'une tour ruinée, quand M. Nino Mascitti, propriétaire d'une carrière à pierre à Bonneuil-en-Valois, ne put résister à l'envie de le reconstruire avec l'aide de quelques proches amis, dont M. Gatineau, ingénieur.

Dès 1973, le projet est lancé, quatre ans sont consacrés à sa reconstruction, il est alors pourvu d'ailes de 24 m d'envergure. La transmission mécanique permettant à celles-ci de tourner (à la vitesse de 8 tours minute) est assurée par un moteur de 203 Peugeot et quelques pièces issues de camions Renault, GMC... La charpente du toit est métallique, monté sur un ancien rail circulaire de grue, elle abrite le moteur à essence.

En 2001, la toiture et les ailes ont été magnifiquement restaurées.

C'est la station-service Avia tout à côté qui a été attaquée par les frères Kouachi en Janvier 2015, alors qu'ils fuyaient après avoir massacré les membres de la rédaction de Charlie hebdo. Ceci permit au GIGN de les localiser pour finalement les abattre à Dammartin-en-Goële.



*Les Trois Dumas se sentent des ailes ...*

---

<sup>3</sup> <http://lezart.free.fr/moulin6.htm>



## LE MOULIN DE WALLU



Le moulin de Wallu - Musée Dumas de Villers-Cotterêts  
Toile de Léon Pierre Delambre, mort en 1916,  
qui fut conservateur du musée de Picardie à Amiens

**Le moulin de Wallu** est beaucoup plus secret, dissimulé au creux de la vallée de l'Automne entre Vez et Vauciennes. C'est celui que Dumas fréquenta le plus : en 1866 il y séjourne encore chez son ami Jules-François Darsonville, maire de Vez, de cinq ans son aîné.

Il y avait rédigé « Le Pays natal », publié en 1864.

Son père le général y chassait déjà : ainsi début juin 1805, le général remet « une douzaine de bécassines et un lièvre » qu'il a tué la veille à Wallu à son garde Moquet pour les porter à Collard, châtelain de Villers-Hélon.

L'important cousin Deviolaine y avait ses habitudes : « *Puis, une demi-lieue au-delà de la fontaine Eau-Claire, se présente, coupant transversalement la route, la charmante vallée de Vauciennes, qui conduit du moulin de Wallu à Coyolle, au fond de laquelle serpente un ruisseau d'argent liquide, et dort ce fameux marais où Moinat faisait avec M. Deviolaine, ses preuves d'adresse sur les bécassines.* »<sup>4</sup>

Quant à notre romancier il l'évoque ainsi : « *Le moulin de Wallu, que l'on aperçoit du chemin de fer en allant de Vaumoise à Villers-Cotterêts, est l'un des points les plus pittoresques des environs de ma ville natale. C'est sur les collines et dans les marais de Wallu que j'ai fait mes plus belles chasses. C'est dans la petite rivière d'Automne que j'ai pris mes leçons de pêche, c'est sur son immense étang que j'ai appris à patiner* »

---

<sup>4</sup> « mes Mémoires », ch. XLVI

L'ancien moulin à blé, et le moulin à huile adjacent, de par leur emplacement idéal près des sources de l'Automne, existaient de toute antiquité. Il est cité en 1221, quand le roi Philippe-Auguste en fit don à Raoul d'Estrées par acte signé à Passy.<sup>5</sup>

Sous Charles V, en 1376, le moulin Wallu fait l'objet d'une réfection complète par les descendants de Raoul d'Estrées : l'état du moulin, détruit par la guerre et la Jacquerie ne permet plus de fournir assez de farine pour acquitter les arriérés de droits de banalité qui leur étaient dûs et se montaient à 20 muids de blé par an.<sup>6</sup>

Le moulin est au cœur d'une dispute dans les années 1520-1530 : le moulin à huile de Wallu a été transformé en moulin à blé par le seigneur de Vez, Arnoul Lhuillier, portant atteinte au privilège de madame de Taillebourg<sup>7</sup> avec son moulin de Coyolles<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> « Donation en 1221 par le Roy de la seigneurie de Vé, molin de Vé ou 20 muids sur le molin de Waru , Et pour ce montrer, fault entendre que le Roy Philippe-Auguste en l'an 1221, donna et octroya en récompense de service à Raoul Destrée, son serviteur, son hoir masle qui descendrait de luy et de sa femme qu'il avait épousée, en perpétuité tout le droict qu'il avait en les terre et seigneurie de Vé-sur-Autonne sans rien réserver, mesmement le molin du village de Vég à la charge de le tenir du dit Sieur en ung seul foy et hommage. Et pour ce que sur le dit molin les dames de Longpré avaient droict de prendre et percevoir par chacun an la quantité de 20 muids de bled de moulure, le dit S' Roy pour récompenser le dit Raoul d'Estrée luy donna et assigna pareille quantité de grain et icelle prendre et percevoir sur le dit molin de Largny \* autrement Waru, à la charge que le musnier du dit molin de Waru serait tenu de rapporter les dits 20 muids de bled dans le chastel de Vé. Et où faulte y aurait de paiement estait loisible au dit Raoul de mettre gens et gardes.

Moulin de Largny autrement dit Waru, ne s'explique guère au dit molin aux frais et dépens du dit musnier tant jusques à ce que le paiement luy fut fait de ce qu'il trouverait lui estre deub.

Et s'il advenait que par ruyne ou autrement le dit molin de Waru ne fut suffisant pour paier la dite redevance de 20 muids de bled de moulure de Grespy, en ce cas le dit sieur Roy promettait paier le deffault.

De ce en fut passé Lettres au prouffict du dict Raoul Destrée en l'an 1221 données à Passy»

<sup>6</sup> « Réfection du moulin de Waru . \ Suivant les quelles Lettres de don, le dit Destrée a toujours joui du dit fief de Vé et des 20 muids de bled sur le dit molin de Waru et (ses successeurs) jusques à ce que par les guerres qui ont eu cours en France, le dit molin de Waru eust esté destruit et ruyné, et laquelle ruyne et démolition dura longtemps jusques en l'an (1376 ?) du temps du Roy Charles V. que le seigneur de Vé qui estait lors, présenta requeste au dict sieur donnant par icelle à entendre la ruyne du dit molin, au moyen de laquelle il ne pouvait estre payé des arrérages qui estaient deubs des dits 20 muids de blé par chacun an à luy deubs : à ces causes requérait que pour la seureté de son deub et que à Tadvenir il peult estre paie de la dite redevance, il pleut au dict Sieur Roy lui donner la place où le dit molin avait esté assis pour lui perpétuellement, ses hoirs et ayant cause.

Et ce faisant il tenait quicte et deschargé le dict Sieur, tant de la dite redevance que des arrérages escheus.

Laquelle requeste estant veüe au Conseil du Roy et après enqueste faite super commodo et incommodo, permission luy fut donnée de construire et édifier sur la dite place, le dit molin de Waru, pour luy ses hoirs masles descendans en droicte ligne de son corps, et non autrement.

Or a présent, la dite seigneurie de Vé a changé plusieurs foys de main : par quoy icelle doit retourner au domaine du Roy, parce qu'il n'y a plus aucun des descendans auxquels le dit Sieur Roy avait fait don. »

<sup>7</sup> Il s'agit de Louise de Coëtivy (1481-1553), fille unique et héritière de Charles de C., prince de Mortagne, et de Jeanne d'Orléans, duchesse de Valois, de laquelle elle tenait ses droits sur le moulin de Coyolles. Louise fut mariée à Charles de la Trémoille

<sup>8</sup> « Il y a aussy un autre molin nommé Waluz, lequel d'ancienneté estant à huille, à présent est mis en bled par le seigneur de Vé qui dict le molin lui appartenir à cause de sa dite terre et seigneurie de Vé.

Pour raison de quoy y a eu procès intenté par Madame de Taillebourg ou son Procureur en Valoys, contre le dit seigneur de Vé, lors estant ung nommé M' Amoul Leuillier en son vivant conseiller en la Cour de parlement à Paris. Toutesfois au moyen de la dite aliénation du domaine faite au (sus) dit an 1521 et 1522, le dit procès ne print sa perfection ny a esté poursuivy.

A la même époque, un autre moulin avait été construit au château des Fossés...future maison d'enfance de Dumas, à 2 km de là : « *Moulin seigneurial des Fossés au détriment de celui de Couilloles. Le seigneur des Fossés près Haramont, a fait construire et édifier un moulin à bled au dedans de sa maison.*

Et dont y a eu procès intenté en 1526 : lequel n'a esté poursuivy obstant comme dict est du Domaine et que le Roy lors n'y avait aucun intérêt. »

#### Vente du moulin :

Darsonville, l'ami de Dumas, avait acquis le moulin et tenté de l'exploiter. Mais ses affaires périclitèrent. Il est probable que ceci n'était pas dû à une incapacité de sa part, mais correspondait plutôt à la situation générale des moulins à eau et à vent face au développement des minoteries industrielles. Il vendit Wallu à un M. Charpentier qui le conserva peu de temps.

La famille Thirouin en devint acquéreur de M Charpentier en 1869, et l'exploita jusqu'à la fin de la Grande Guerre.



Dans les années 1920, Mme Thirouin légua au musée de Villers le fauteuil où se reposait Alexandre Dumas au moulin de Wallu.

---

Il serait très utile de recommencer le dit procès pour conserver toujours les droits du Roy.

Et pour montrer que le dit moulin de Waluz est anciennement à huyle et non à bled, il y a une Lettre de prise dattée de l'an 1456, passée sous les sceaux de Crespy, signée Cadot et de Santerre, par laquelle un nommé Pierre Paré, lors meunier de Couilloles, prit à titre de ferme et pension d'argent de noble homme Guillaume de Lodes seigneur de Vez le moulin à bled de Waru et le moulin à huyle de Waluz.

Et ne peut prendre droit le dit Seigneur de Vé, à cause de sa dite seigneurie, à autre moulin que au dit Waru : encore appartient-il au Roy comme Duc de Valoys. »



Elle connaîtra une fin tragique à Wallu même : Le 11 avril 1927, « M. Charles Marin, qui est propriétaire d'un garage 14 avenue Sœur Rosalie à Paris, se rendait au cours de la journée de vendredi auprès de sa belle-mère, Mme Thirouin, âgée de 85 ans, habitant à Vez, près de Crépy-en-Valois. Ce voyage était nécessité par des questions d'intérêt.

Mais une violente discussion survint et pris d'une colère aveugle Marin sortit un revolver et tira sur sa belle-mère cinq balles. Celle-ci, atteinte à la tête, s'affaissa foudroyée.

Le meurtrier, que les regrets envahirent aussitôt, alla se constituer prisonnier » (Le Figaro, 17 avril 1927). Ceci donna lieu à un embarrassant dilemme de compétence judiciaire : « Comme le moulin est traversé par l'Automne, et que cette rivière sert de limite aux départements de l'Aisne et de l'Oise, était-ce la gendarmerie de l'Aisne qui était compétente, ou celle de l'Oise ? On apprécia la position du corps et de la tête par rapport au milieu de la rivière et l'on considéra, à la satisfaction d'ailleurs de la gendarmerie de Villers-Cotterêts, que l'affaire était du ressort de celle de Crépy-en-Valois. »

Le moulin appartiendra par la suite à la Sucrierie de Vauciennes du baron de Cornois, qui y effectua d'importants travaux en 1935 pour y installer sa fille, Mme Mathieu.



Wallu en 1935 après les travaux du baron de Cornois pour sa fille Mme Mathieu



Wallu avant 1959



Wallu avant 1959

Un des fils de celle-ci, M. Edouard Mathieu, membre du bureau de notre association à qui nous devons ces images, conserva les bois avoisinants mais céda le moulin au sculpteur animalier François Chapelain-Midy dans les années 1980. La veuve de ce dernier y réside toujours.





*L'Association des Trois Dumas à Wallu (13 juin 2015)*

## LE MOULIN DE COYOLLES

Le moulin de Coyolles, tout aussi secret que celui de Wallu, est surtout lié à l'histoire de Thibault le meneur de Loup.



Il s'agit à l'origine du moulin des comtes de Valois, auquel tous les possesseurs de grain devaient porter leur récolte en payant le droit de banalité. Les seigneurs de Boursonne, des Fossés, de Vez avec Wallu profitèrent du peu de suivi des affaires de ces princes pour édifier ou convertir au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle leurs propres moulins, ce qui donna lieu à enquête en 1526, évoquée ci-dessus à l'article sur Wallu. Un document de 1405 précise les obligations des habitants :

*« Tous lesquels habitans sont astraits d'aller mouldre leurs grains au dit molin de Couilloles sur peine de confiscation des chevaulx, sacs et farynes, et se départit la dite confiscation ainsy que s'ensuit, assavoir : le sac au grenetier, les chevaulx et harnois au Roy, et la farine au meunier ou au sergent qui a fait l'exploict, comme il appert par une sentence donnée par M. le Bailly de Valoys ou son Lieutenant à Crespy contre un nommé Jeannot Marlogne, demeurant lors à Bargny, pour avoir esté mouldre sa farine au molin de Pontderon et non à Tannets, duquel le village de Bargny est bannier. La dite confiscation fut adjudgée et départie ainsy que dict est. La dite sentence datée du 13\* jour de Juillet de l'an 1405. »*

Dumas connaissait bien ce lieu, appartenant aussi à Picot de Noüe, mais n'en parle qu'en le mettant en scène dans sa nouvelle « Le Meneur de Loup »

*« Le moulin de Coyolles est situé dans une position charmante au fond d'une fraîche vallée ; l'eau qui l'alimente, et qui forme un petit étang, est ombragée par des saules aux têtes monstrueuses et par des peupliers élancés ; les arbres nains et les arbres géants sont reliés entre eux par de magnifiques aunes et par d'immenses noyers au feuillage odoriférant. Après avoir fait tourner la roue du moulin, l'eau écumeuse s'écoule par un petit ruisseau qui chante son hymne éternel en bondissant sur les cailloux de son lit et en constellant, des diamants liquides qui jaillissent de ses cascates, les fleurs qui se penchent coquettement pour se mirer dans les eaux.*

*Quant au moulin, il est si bien perdu dans un bouquet de plantes, de sycomores et de saules pleureurs, qu'à cent pas de distance on n'en aperçoit que la cheminée, d'où sort la fumée en montant à travers les arbres comme une colonne d'albâtre azurée.*

*Le site, quoique bien connu de Thibault, lui causa cette fois un enchantement qu'il n'avait jamais éprouvé.*

*C'est que jamais il ne l'avait regardé dans les conditions où il se trouvait ; il avait déjà en lui cette satisfaction égoïste du propriétaire qui visite un domaine qu'il a acquis par procuration.*

*Mais sa joie fut bien autre quand il entra dans la cour et que le tableau s'anima.*

*Les pigeons au cou d'azur et de pourpre roucoulaient sur les toits, les canards criaient en faisant mille évolutions dans le ruisseau, les poules gloussaient sur le fumier, les dindons se rengorgeaient en faisant la roue près de leurs femelles, de belles vaches brunes et blanches revenaient des champs les mamelles gonflées de lait ; ici, on déchargeait une charrette ; là, on ôtait le harnais à deux beaux chevaux du Perche, qui, en hennissant, tendaient vers leurs râteliers leurs bonnes têtes dégagées d'entraves ; un garçon montait un sac au grenier, une fille apportait un sac de croûtes et d'eau de vaisselle à un énorme porc qui se chauffait au soleil en attendant sa transformation en petit-salé, en saucisses, en boudin ; tous les animaux de l'arche, depuis l'âne brayant jusqu'au coq chantant, mêlaient leurs voix discordantes à ce concert champêtre, tandis que le tic-tac du moulin, en battant la mesure, semblait en régler le rythme.*

*Thibault en eut un éblouissement.*

*Il se vit d'avance le propriétaire de tout cela, et il se frotta si allègrement les mains, que bien certainement Landry eût remarqué cette joie que rien ne motivait, s'il n'eût pas été absorbé dans sa douleur, qui augmentait au fur et à mesure qu'il approchait du logis.*

*La veuve, de la salle à manger où elle se tenait, les apercevait au seuil de la porte.*

*Elle paraissait tout intriguée de savoir quel était l'étranger qui revenait avec son premier garçon.*

*Thibault traversa la cour, s'approcha des bâtiments d'habitation d'un air dégagé, se nomma, et expliqua à la meunière comment le désir de visiter Landry, son unique parent, l'avait décidé à se présenter chez elle.*

*La meunière se montra fort courtoise.*

*Elle engagea le nouveau venu à passer la journée au moulin, avec un sourire que celui-ci trouva du meilleur augure.*



*Thibault venait avec son cadeau.*

*Tout en traversant la forêt, il avait décroché quelques grives qu'il avait trouvées pendues à des collets amorcés de sorbiers.*

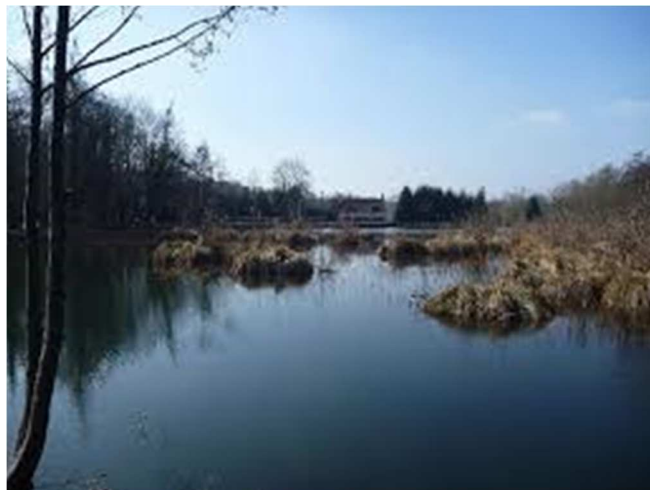
*La meunière les donna à plumer à l'instant même, en disant qu'elle espérait bien que Thibault en mangerait sa part.*

*Cependant Thibault remarqua que, tout en causant avec lui, la belle meunière semblait chercher des distractions pardessus son épaule.*

*Il se retourna vivement, et reconnut que l'objet de la préoccupation de la belle meunière, c'était Landry, qui déchargeait les deux ânes. »*

Le moulin est aujourd'hui en pleine renaissance, avec un parcours de pêche à la mouche très connu des aficionados, où ces vrais sportifs pratiquent l'art du 'no kill'.

Céline, lointaine héritière de la Belle Meunière de Thibaut le Sabotier, a reçu avec beaucoup de gentillesse l'Association autour d'un délicieux goûter et a à cette occasion livré quelques-uns des secrets de cet art méconnu, fait de patience, d'intelligence, d'observation, de science d'entomologiste, de précision et de vivacité à la fois.



---

Sources principales :

B.Ancien. A. Moreau-Neret. A. Dumas : 'Le Meneur de Loup', 'Mes Mémoires', 'Mes chasses', 'Le Pays Natal'. Le Figaro. Souvenirs de famille de M. Edouard Mathieu. Recherches et photos de X. Blutel.

